

n°1 - 2021

Les nouvelles CHAPELLOISES

«La Chapelle en poche»
Une nouvelle application

CCJ
Nouveaux élus

Nouveau
Format

Solidarité
Des actions
pour tous





“

Mesdames et messieurs, chers chapelloises et chapellois,

C'est dans un contexte particulier que le 15 mars 2020, vous nous avez accordé votre confiance et au nom de tous mes colistiers, je tiens à vous remercier.

Pour cause de crise sanitaire, le conseil municipal a été installé seulement le 25 mai 2020. Les élus se sont immédiatement mis au travail. Et les commissions ont été formées.

Nous avons terminé certains projets de nos prédécesseurs : la placette de Bulle de Vie et celle située à côté de la salle des sports.

Les commissions travaillent également sur de nouveaux projets : certains verront le jour cette année, tels que la mise en sécurité et la création d'un parking rue de la Mairie.

Pour un meilleur accueil des adhérents, une nouvelle bibliothèque sera aménagée. Et bien d'autres projets pour les années à venir.

Nous subissons de plein fouet une crise majeure, les mois passent et les difficultés perdurent.

Je pense aux familles meurtries, aux commerces et entreprises sinistrés, aux associations qui survivent difficilement, au personnel médical qui est en première ligne.

Dans ce contexte si anxiogène, nos services publics sont restés actifs, nos écoles ouvertes, et je tiens à remercier le personnel enseignant et notre personnel communal.

Mais je veux retenir aussi la solidarité sous toutes ses formes qui nous a permis de passer ces moments si complexes.

La nouvelle équipe municipale a voulu vous offrir un bulletin différent, au graphisme renouvelé. Vous retrouverez la synthèse des informations communales dans les pages qui suivent.

De plus, pour une meilleure communication entre nous, une application smartphone a été développée.

En ce début d'année 2021, je vous présente à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux.

2020 fut une année de turbulences, une année de bouleversements, une année de changement... Que 2021 nous apporte plus de sérénité !

« *Communiquons
différemment
ensemble* »

**Le maire,
Hervé CARREAU**

”

6 à 10

Nouvelle équipe
Conseil Municipal
Conseil Communal
des Jeunes



11 à 15



16 à 23



24

Entre vous et nous



25
Sécurité



26 à 31

32 à 33
Cadre de vie
Transports



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

34 à 35



Ville
Active & Sportive



36 à 46

47 à 48
Détente

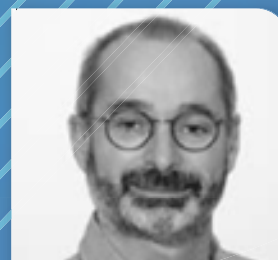
54 à 55

49 à 53
Ça se passe chez nous...



Votre nouvelle équipe municipale

Le nouveau conseil municipal, issu des élections du 15 mars 2020, s'est réuni lundi 25 mai afin de procéder à l'élection du Maire et de ses Adjointes. Il s'est déroulé à la salle du Pressoir où un dispositif avait été mis en place pour assurer au mieux les gestes protecteurs. Au cours de la séance, Hervé CARREAU a été élu Maire de La Chapelle de Guinchay. Votre conseil municipal est composé de 27 membres, dont 3 élus conseillers communautaires (Hervé CARREAU, Sandrine JAILLOUX, Brigitte GUILLAUME).



Hervé CARREAU
Maire

Vice-Président de MBA
Vice-Président du PETR



Franck BARRET

1^{er} Adjoint Voirie,
urbanisme et cadre de vie



Sandrine JAILLOUX

2^{ème} Adjointe
Enfance et familles



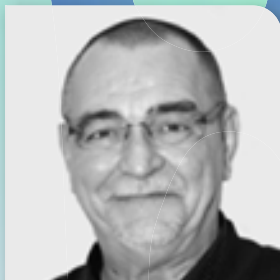
Didier PIN

3^{ème} Adjoint Economie et
développement durable



Séverine GUILLOUX

4^{ème} Adjointe Santé social
et solidarités



Alain JOSEPH

5^{ème} Adjoint Bâtiments
et travaux



Stéphanie ARQUÉ

6^{ème} Adjointe Communication,
culture et vie associative



Guillaume BOUCHACOURT

Conseiller municipal



Florence BARCELLA

Conseillère municipale



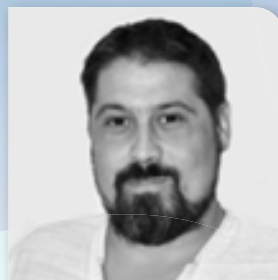
Pierre-Yves PERRACHON

Conseiller municipal



Séverine FALCOTET

Conseillère municipale



Philippe LOURENCO

Conseiller municipal



Stéphanie THOMAS

Conseillère municipale

ÉQUIPE MUNICIPALE



Gaël FROMENTE
Conseiller municipal



Isabelle GIL
Conseillère municipale



Gilles SAUNIER
Conseiller municipal



Josiane MOULIN
Conseillère municipale



Fabien FRELIN
Conseiller municipal



Fabienne GAUTREAU
Conseillère municipale



François COLLOVRA
Conseiller municipal



Laurence FRANQUEMAGNE
Conseillère municipale



Brigitte GUILLAUME
Conseillère municipale



Bernard GONNET
Conseiller municipal



Martine CHAMPALE
Conseillère municipale



Carlos ESTEVES
Conseiller municipal



Nathalie COUCHOUD
Conseillère municipale



Jean-Emmanuel SCOTTO
Conseiller municipal

Commissions municipales

- Finances et suivi du budget
- Voirie, urbanisme et cadre de vie
- Enfance et familles
- Economie, commerces et développement durable
- Santé, social et solidarités
- Bâtiments et travaux
- Communication, culture et vie associative

Nouveau Conseil Communal des Jeunes

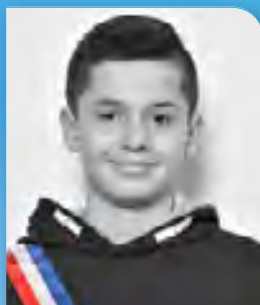
Le 13 octobre, nous avons procédé à l'élection d'une nouvelle équipe pour un mandat de 2 ans. Elle se compose de 10 collégiens et de 14 élèves de l'école élémentaire (8 CM2 et 6 CM1). Les enfants sont élus par leurs camarades de classe. Impatients de pouvoir se réunir pour mettre en place de nouvelles actions et continuer sur la lignée de leurs prédécesseurs, le CCJ est constitué de 3 commissions : Solidarité - Environnement – Citoyenneté. Nous entretenons un lien avec la maison de retraite de notre village et participons aux commémorations.



Lilian VERRIER



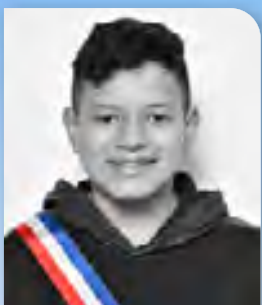
Lison
LOUVETON HUGUES



Paul GUILLOUX



Juliette LEMAITRE



Ilyess SEFIANE



Charline LANGLET



Mathys ARQUÉ



Camille MASSON



Walid SEFIANE



Milan LETANG



Ilana
FERNANDEZ BARBERAT



Loris DELMONT

CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES



Rose CHAVANT



Younes SEFFIANE



Emma VILLY



Valentin
LEDRU-MEUNIER



Cassie BARRY BREL



Camille MARTINEZ



Robin MONGIN



Alizé PRECIAT



Erwan PIRAT



Justine
DE ABREU DUMAS



Grégory NAVILLOZ



Clara FOSTER-LEE



Sandrine JAILLOUX



Florence BARCELLA



Séverine FALCOTET



Claudie SANGOUARD
Animatrice



Jonathan PLASSARD
Animateur

CCJ : Voyage culturel et pédagogique



Les élus du Conseil Communal des Jeunes ont achevé leur mandat, comme à l'accoutumée, par un voyage culturel et pédagogique qui s'est déroulé à Paris les 26 et 27 février 2020.

Ce voyage qui se veut intergénérationnel, a pour but de remercier et récompenser l'investissement et l'implication de nos jeunes durant leur mandat. C'est donc accompagnés de 4 membres de l'ANACR que nous avons pris la direction de la capitale.

Croisière en bateau mouche sur la Seine, Arc de Triomphe, Musée Grévin, visite du Palais Bourbon et de l'Assemblée Nationale ont agrémenté ce séjour. Nous avons pu assister à une séance dans l'hémicycle et être accueillis par notre député Monsieur DIRX pour un temps d'échange.





Les actions solidaires, les mesures et projets engagés



Quelques mots du Maire

Le vivre ensemble caractérise si bien notre commune, tissée de solidarités, d'entraide et de tolérance. Cette crise sanitaire, que nous traversons depuis maintenant 10 mois, a révélé l'ensemble de ces valeurs véhiculées par chacun d'entre nous.

Dès le début du confinement, le 17 mars, les énergies se sont mobilisées, les initiatives ont fleuri, ici et là, sur les réseaux sociaux et ailleurs pour soutenir les plus fragiles. Merci à toutes celles et ceux restés au front : nos soignants, nos agents municipaux, nos commerçants, nos forces de l'ordre... Merci pour leur dévouement et leur investissement. Ils ont permis d'assurer notre sécurité, notre santé, et la continuité de nos besoins élémentaires et services publics, pendant ces deux périodes de confinement inédites. Dans le contexte actuel, je veux insister sur l'impérieuse nécessité de conserver toute notre vigilance. Prenez soin de vous ! »

« Des actions grandement appréciées par les bénéficiaires »

Préserver les plus fragiles

Un accompagnement téléphonique

La première préoccupation fut de mettre en œuvre les moyens pour rassurer et renseigner les personnes fragiles. La Mairie, l'espace Bulle de Vie et les élus ont ainsi maintenu leur activité à travers un accueil téléphonique, et contacté régulièrement les administrés inscrits sur le registre des personnes « vulnérables » pour s'assurer de la bonne santé et de la situation de chacun.

Une aide pour les plus vulnérables

Un service d'aides à domicile a également été mis en place pour intervenir auprès des personnes isolées et d'autant plus vulnérables durant cette période de crise. Deux agents en « service civique » ont ainsi distribué de nombreux masques et réalisé des portages de courses à domicile en mars et avril.

Bien encadrer nos enfants

Le secteur enfance et familles fut particulièrement actif durant la période de confinement : garde des enfants du personnel soignant, enseignement à distance, accompagnement périscolaire et ados. Tout le personnel du monde éducatif et de la municipalité s'est mobilisé pour encadrer, comme il se doit, les jeunes chapellois.

L'accompagnement des enfants du personnel soignant durant le 1er confinement

Que ce soit l'école maternelle, l'école élémentaire et l'accueil périscolaire, ils ont tous répondu à l'appel pour assurer la garde des enfants de soignants. Ainsi, durant les 55 jours de confinement, 25 enfants ont été accueillis dans les différentes structures. En juin, la mairie a répondu positivement à l'appel lancé par l'Education Nationale pour organiser des activités complémentaires à celles de l'école durant le temps scolaire. Ainsi, durant 3 semaines, nos animateurs ont organisé des modules « 2S2C », Sport-Santé-Culture-Civisme. Le directeur académique est même venu inaugurer ce dispositif à La Chapelle le lundi 15 juin!

« Bravo à tous les enseignants et au personnel communal pour leur engagement »

Les animations en ligne

En dehors du cadre scolaire, les jeunes chapellois ont également pu être accompagnés par les différents services communaux. Claudie et John, du secteur ados, nous précisent : « Les animateurs ont maintenu le lien avec les enfants grâce à des vidéos ludiques, des défis pour les ados et des animations familiales ». Bravo à tous les enseignants et au personnel communal pour leur engagement au profit de nos plus jeunes.

Un travail collaboratif pour assurer la reprise

La mise en place du Protocole de l'Education Nationale, a donné lieu à une forte collaboration entre de nombreux acteurs pour permettre aux enfants de reprendre une activité relativement « normale » le 11 mai.

Il fallait répondre aux inquiétudes de tous et prendre les mesures de précaution sanitaire pour rassurer les parents, mais aussi les personnels, pour travailler en sécurité, en toute quiétude, sans toutefois créer un climat anxiogène. Difficile équilibre !

Les salles de classe, de jeux, et de repas ont ainsi pu être aménagées par les services techniques pour garantir la « distanciation d'un mètre », séparer les entrées et les sorties, ainsi que les niveaux de classe. Le nettoyage a été renforcé, conformément au protocole en vigueur.

Un accueil de loisirs ouvert tout l'été !

Face à cette situation unique, la municipalité a décidé d'ouvrir l'accueil de loisirs durant tout l'été alors qu'il ferme habituellement 3 semaines en août. Cela a permis à plus de cinquante familles d'aménager au mieux leurs congés dans ce contexte inédit où de nombreux employeurs avaient également revu leur organisation.

Les surcoûts engendrés par cette ouverture exceptionnelle ont été en partie pondérés par l'Etat. Une dotation spécifique de 7000 € a été perçue en septembre pour récompenser les communes ayant maintenu un accueil de loisirs dans cette période si complexe.

Des chaînes d'entraide

Durant ces confinements, vous êtes plus de trente à avoir proposé vos services, un joli record !!! En mars, face à la grande difficulté d'approvisionnement en masques, les bénévoles ont réussi à confectionner plus de 700 masques « maison », remis ensuite par l'espace Bulle de Vie aux administrés. Dès que les 6000 masques en tissu commandés auprès de la Région ont été reçus, les distributions massives se sont organisées à la salle du Pressoir et Bulle de Vie le 20 mai.

La commune a également travaillé main dans la main avec l'EHPAD La Compassion (Le Bocage) et a prêté de la vaisselle, des plateaux et autres fournitures pour permettre les repas en chambre.



Interview



“

En quoi la crise Covid a-t-elle bouleversé l'enseignement ?

La crise a provoqué une perte des repères. Il a fallu pour les enseignants, pour les élèves, apprendre à travailler autrement. Le lien social a été perdu et la communication entre les personnes s'est faite différemment. Autre difficulté : de ne pas avoir de notes mais de travailler réellement sur les compétences. Les élèves ont dû apprendre à être autonomes et à maîtriser l'outil informatique.

Quelles qualités la crise a-t-elle fait ressortir chez les enfants ?

L'acquisition de l'autonomie, et de l'organisation, et la maîtrise de l'outil informatique.

Et cette « rentrée normale » de septembre ?

La rentrée s'est faite avec le port du masque, et pour limiter le brassage, une salle pour une classe. Il est difficile de faire respecter la distanciation bien que le collège soit un des lieux où le lien social existe.

Maryline Pernot,
Principale du collège Condorcet

”

En quoi la crise Covid a-t-elle bouleversée l'enseignement ?

La crise sanitaire nous a fait vivre une année bien particulière que ce soit pour les élèves ou les enseignantes.

Il a fallu être réactif et créatif. Les consignes ont souvent varié et sont arrivées tard. Il a d'abord fallu mettre en place les modalités de communication. Le fait d'utiliser depuis un an, l'application Classroom nous a facilité la tâche. Nous avons pu rester en lien dès le départ avec les familles.

Les enseignantes ont dû concevoir un enseignement à distance : prévoir des supports accessibles aux élèves seuls chez eux, aménager les contenus pour permettre aux élèves de continuer à acquérir des connaissances tout en prenant en compte les différentes situations. En effet, les différences étaient importantes entre les élèves qui avaient la chance de pouvoir être suivis et aidés par leurs parents et ceux pour qui cela était plus compliqué. Limiter les différences et éviter de creuser les inégalités a été un grand défi pour chacune des enseignantes.

Les rentrées successives des élèves à l'école ont permis de recréer un véritable lien avec l'école. Ils avaient besoin de retrouver des relations sociales réelles. Pour les enseignantes il a fallu cumuler le travail en présentiel pour les élèves à l'école et à distance pour ceux qui étaient encore à la maison.

Quelles qualités la crise a-t-elle fait ressortir chez les enfants ?

Les enfants nous ont montré, une fois de plus, leur grande capacité d'adaptation. Ils ont su très vite utiliser les nouveaux outils de communication : les visios, les exercices interactifs, les logiciels....Ils ont très vite compris le fonctionnement des outils collaboratifs pour rendre leur travail ou voir celui des autres.



Pour le retour en classe, ils se sont également facilement adaptés au protocole sanitaire : lavage des mains, distanciation physique puis port du masque malgré la gêne occasionnée par celui-ci. Malgré l'éloignement physique du confinement ils ont su continuer à se mobiliser pour des projets communs à l'école : participation à la journée sur la trisomie, l'autisme.... Leur enthousiasme a toujours été au rendez-vous.

Alors la « rentrée normale » de septembre ?

La rentrée a été normale dans la mesure où tous les élèves ont retrouvé le chemin de l'école et leurs camarades de classe. En revanche, le protocole sanitaire nous a contraint à modifier l'organisation de l'école : les entrées et sorties sont séparées, les élèves se retrouvent qu'avec ceux d'une autre classe en récréation.

Il y a nettement moins de brassage d'élèves qu'en temps normal. Nous n'avons pas pu faire de rencontres entre classes comme nous avions l'habitude de le faire, les projets ont dû être repensés.

Je pense particulièrement aux élèves de petite section qui ont fait leur première rentrée sans avoir pu bénéficier des portes ouvertes, des actions passerelle entre le multi accueil et l'école....ainsi qu'à ceux qui sont rentrés au CP. Ils n'ont pas eu la chance de découvrir l'école au mois de juin ni leurs maitresses. La rentrée a donc été source de plus d'angoisses pour les enfants.

Les projets sont, cette année, beaucoup plus difficiles à mettre en place que d'habitude. Nous sommes toujours dans l'incertitude de l'évolution de la crise sanitaire. Le voyage scolaire annulé l'année dernière est en suspens, nous espérons pouvoir le faire cette année.

**Hélène Trincat,
Directrice du Groupe scolaire
Nelson Mandela**

Et pendant ce temps-là à La Chapelle, malgré la Covid...

- **Samedi 30 mai** : actions dans le cadre de la Semaine du Développement Durable
- **Jeudi 11 juin** : loto des séniors
- **Vendredi 17 juillet** : fête de l'été de Bulle de Vie
- **Lundi 20 juillet** : atelier parents-bébés autour du massage
- **Vendredi 24 juillet et 28 août** : soirées ciné plein air
- **Dimanche 26 juillet** : cérémonie des Journets
- **Samedi 1er août** : escape game pour les ados
- **Lundi 24 août** : dépistage COVID gratuit à la salle des Colonnes
- **Samedi 29 août** : forum des associations
- **Du 31 août au 5 septembre** : semaine sport, santé, bien-être
- **Septembre** : démarrage de nouvelles activités à Bulle de Vie, boxe, expression vocale et anglais
- **Mardi 15 septembre** : ciné séniors
- **Vendredi 18 septembre** : Conférence pour sensibiliser sur les cancers pédiatriques
- **Du 16 au 20 septembre** : Septembre est en or
- **Samedi 10 octobre** : marche rose pour Octobre rose
- **Jeudi 15 octobre** : journée d'aide et d'accompagnement dans l'emploi, avec la mission locale
- **Lundi 26 octobre** : reprise des formations babysitting
- **Vendredi 20 novembre** : premières plantations au Jardin partagé
- **Décembre** : calendriers de l'avent virtuel, boîtes cadeaux solidaires, concours sapin de Noël décoré

D'EXPRESSION VOCALE
En petit groupe

Le Jeudi 18h à 19h ou 19h à 20h

de 9h30 à 18h30
SUR INSCRIPTION

ESCAPE GAME

1 pièce, 1 entrée

L'espace « Bulle de Vie » vous propose une **FORMATION BABYSITTING**

Pour les + de 16 ans

Septembre est en or

« Sensibilisation aux cancers pédiatriques »

Conférence

Intervention d'un médecin de l'ES*, de Matthieu CABUT, chercheur à l'Inserm et témoignages

Le 18 septembre 2020 de 20h à 21h30

Salle du Pressoir

Entrée libre

Respect des gestes barrières

*Etablissement Français du Sang

ce: Bulle de Vie 03.85.36.70.50
levie@lachapelledeguinchay.fr

CINÉ SÉNIORS

Mardi 15 septembre

Rendez-vous à 19h

Espace Bulle de Vie

Retour: Espace Bulle de Vie, place de l'église, CHAPELLE DE GUINCHAY 03.85.36.70.50 bulledevie@lachapelledeguinchay.fr

BOULE ANGLAISE

3 Groupes de niveaux

BABY à 6 ans

JUNIOR 7 à 14 ans

Première DISTRIBUTION publique

masques grand public

Mercredi 20 Mars de 8h30 à 12h et de 14h à 19h

SALLE DU PRESSOIR

UN MASQUE PAR ADULTE

CONTACT : 03 85 36 70 50

15 Les nouvelles CHAPELLOISES

VOLETTES PARENTS - ENFANTS

FORUM DES ASSOCIATIONS

29 AOÛT 2020 9H - 12H30

SALLE DU PRESSOIR

CULTURE

SPORT

SOLIDARITÉ

SEMAINE EUROPE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au programme du Samedi 30 de 9h à 16h30 par groupe de 5 personnes

5€

Un budget 2020 ambitieux

A lors qu'il est habituellement voté fin mars, le budget de la commune a, cette année, été adopté lors du conseil municipal de juillet afin de laisser quelques semaines d'intense préparation à la nouvelle équipe municipale.

Pour autant, malgré ce calendrier serré, le budget 2020 s'est voulu ambitieux en maintenant les investissements (2 838 213 €) et en poursuivant la baisse des dépenses de fonctionnement (3 948 521 €). De nombreux projets ont ainsi pu passer en phase opérationnelle entre juillet et décembre.

Ce budget permet aussi de valoriser et soutenir les entreprises et artisans locaux avec plus de 70% de la dépense publique communale réalisée dans notre bassin de vie. Cette stratégie n'est évidemment possible que grâce au faible endettement de la collectivité en comparaison d'autres communes de même strate. En ces temps difficiles pour notre économie et nos emplois, La Chapelle de Guinchay s'engage pleinement !

Si tous les investissements prévus n'ont pas été réalisés à 100% au 31 décembre du fait du contexte sanitaire et d'un vote du budget décalé, certains projets ont été volontairement différés afin de prendre le temps d'études plus complètes, notamment la réhabilitation de la Mairie et la sécurisation de la rue de la Mairie.

Les projets 2021

Dès l'automne, le conseil municipal a échangé sur les projets qui seront retenus pour cette nouvelle année. Des dossiers de demandes de subventions ont été déposés en décembre auprès de l'Etat, du Département, de la Région et de Mâconnais Beaujolais Agglomération. Le budget n'est pas encore voté à ce jour, mais voici d'ores et déjà les projets en vue :

- Création d'une bibliothèque dans un nouvel espace en cœur de village
- Lancement des études opérationnelles pour la réhabilitation de la Mairie prévue en 2022
- Isolation et rénovation de la façade du restaurant scolaire (côté rue)
- Sécurisation du chemin de Loyse pour ralentir la vitesse des véhicules
- Aménagement et sécurisation :
 - rue de la Mairie, avec création d'un parking
 - route des Burriers (1^{ère} phase) avec création d'un trottoir et plateau surélevé
- Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Etude d'un jumelage avec une commune du Sénégal

Les dépenses d'investissements

- **347 518 €** : Bâtiments et logements
- **51 040 €** : Scolaire
- **581 743 €** : Voirie et éclairage public
- **350 620 €** : Environnement et accessibilité
- **312 700 €** : Sport
- **15 088 €** : Culture communication festivités
- **144 489 €** : Matériels techniques et administratifs
- **1 05 015 €** : Investissements hors opérations (emprunts, travaux en régie, etc.)

TOTAL : 2 838 213 €



Les recettes d'investissements

- **552 349 €** : Subventions d'investissement (travaux de voirie et d'aménagement, travaux de bâtiments)
- **427 605 €** : Fond de compensation de la TVA (récupération de la TVA sur les travaux d'investissement de l'année N-1)
- **120 000 €** : Taxe d'aménagement (liée aux autorisations d'urbanisme)
- **741 840 €** : Réserves (ressources propres de la collectivité couvrant la totalité du besoin de financement)
- **791 994 €** : Virement de la section de fonctionnement (marge de manœuvre budgétaire dégagée par des économies sur le budget de fonctionnement)
- **204 425 €** : Amortissements

TOTAL : 2 838 213 €

Données INSEE

Paru le 9 décembre 2020

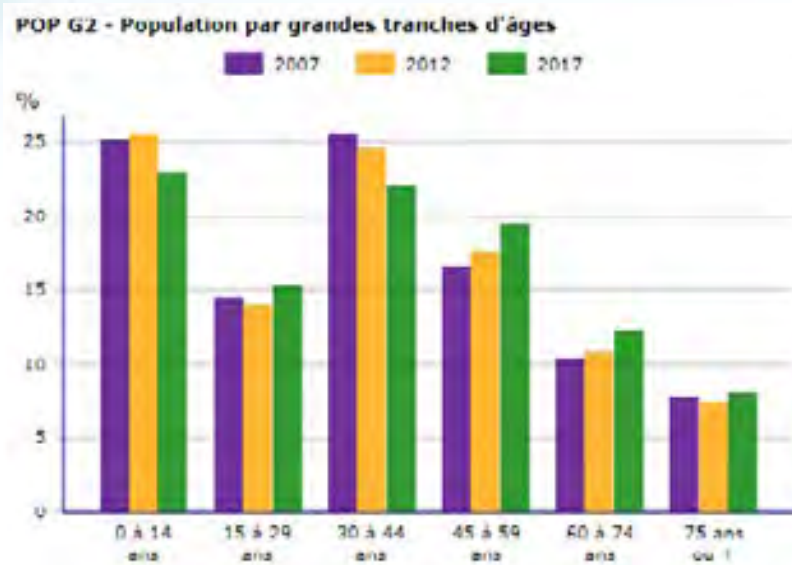
Recensement 2021

Les conditions pour une collecte de qualité en janvier 2021 ne sont pas réunies. L'enquête sur le terrain, initialement prévue en 2021, sera donc décalée en 2022.

La population

| | 1968(*) | 1975(*) | 1982 | 1990 | 1999 | 2007 | 2012 | 2017 |
|----------------------------------------|---------|---------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Population | 2 009 | 2 135 | 2 213 | 2 233 | 2 595 | 3 446 | 3 879 | 4 121 |
| Densité moyenne (hab/km ²) | 161,5 | 171,6 | 177,9 | 179,5 | 208,6 | 277,0 | 311,8 | 331,3 |

La population municipale au 1^{er} janvier 2021 est de 4210 habitants.



Famille selon le nombre d'enfants

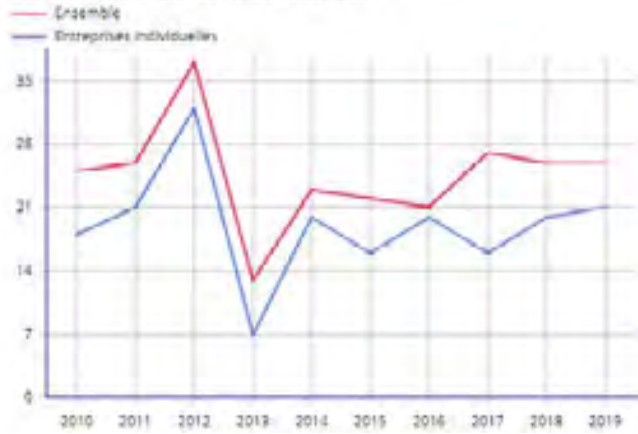
| | 2007 | % | 2012 | % | 2017 | % |
|------------------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Ensemble | 954 | 100,0 | 1 091 | 100,0 | 1 185 | 100,0 |
| Couples avec enfant(s) | 540 | 57,4 | 603 | 55,3 | 601 | 50,8 |
| Familles monoparentales | 82 | 8,6 | 73 | 6,7 | 136 | 11,4 |
| Hommes seuls avec enfant(s) | 0 | 0,9 | 12 | 1,1 | 20 | 1,7 |
| Femmes seules avec enfant(s) | 74 | 7,8 | 61 | 5,6 | 116 | 9,7 |
| Couples sans enfant | 324 | 33,9 | 415 | 38,0 | 448 | 37,8 |

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2017



Activité emploi de la population

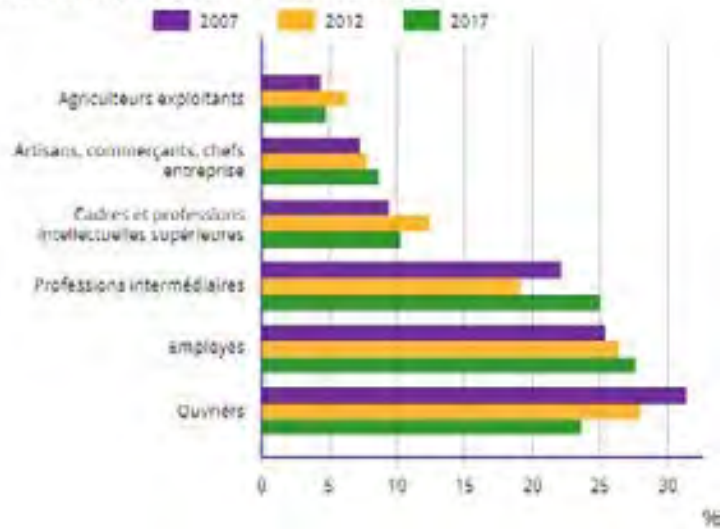
DEN G1 - Évolution des créations d'entreprises



MP G1 - Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2017



EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle



| | Population | Actifs | Taux d'activité en % | Actifs ayant un emploi | Taux d'emploi en % |
|-----------------|--------------|--------------|----------------------|------------------------|--------------------|
| Ensemble | 2 562 | 2 038 | 79,5 | 1 834 | 71,6 |
| 15 à 24 ans | 453 | 204 | 44,9 | 144 | 31,9 |
| 25 à 54 ans | 1 858 | 1 586 | 95,1 | 1 465 | 87,8 |
| 55 à 64 ans | 441 | 249 | 56,4 | 224 | 50,9 |
| Hommes | 1 293 | 1 066 | 82,4 | 974 | 75,3 |
| 15 à 24 ans | 230 | 117 | 51,1 | 89 | 38,9 |
| 25 à 54 ans | 838 | 818 | 97,6 | 789 | 91,7 |
| 55 à 64 ans | 225 | 131 | 58,0 | 116 | 51,3 |
| Femmes | 1 269 | 972 | 76,6 | 860 | 67,8 |
| 15 à 24 ans | 224 | 86 | 38,6 | 55 | 24,7 |
| 25 à 54 ans | 830 | 768 | 92,5 | 696 | 83,9 |
| 55 à 64 ans | 215 | 118 | 54,7 | 109 | 50,5 |

Le travail de l'...

LES PAQUELETS



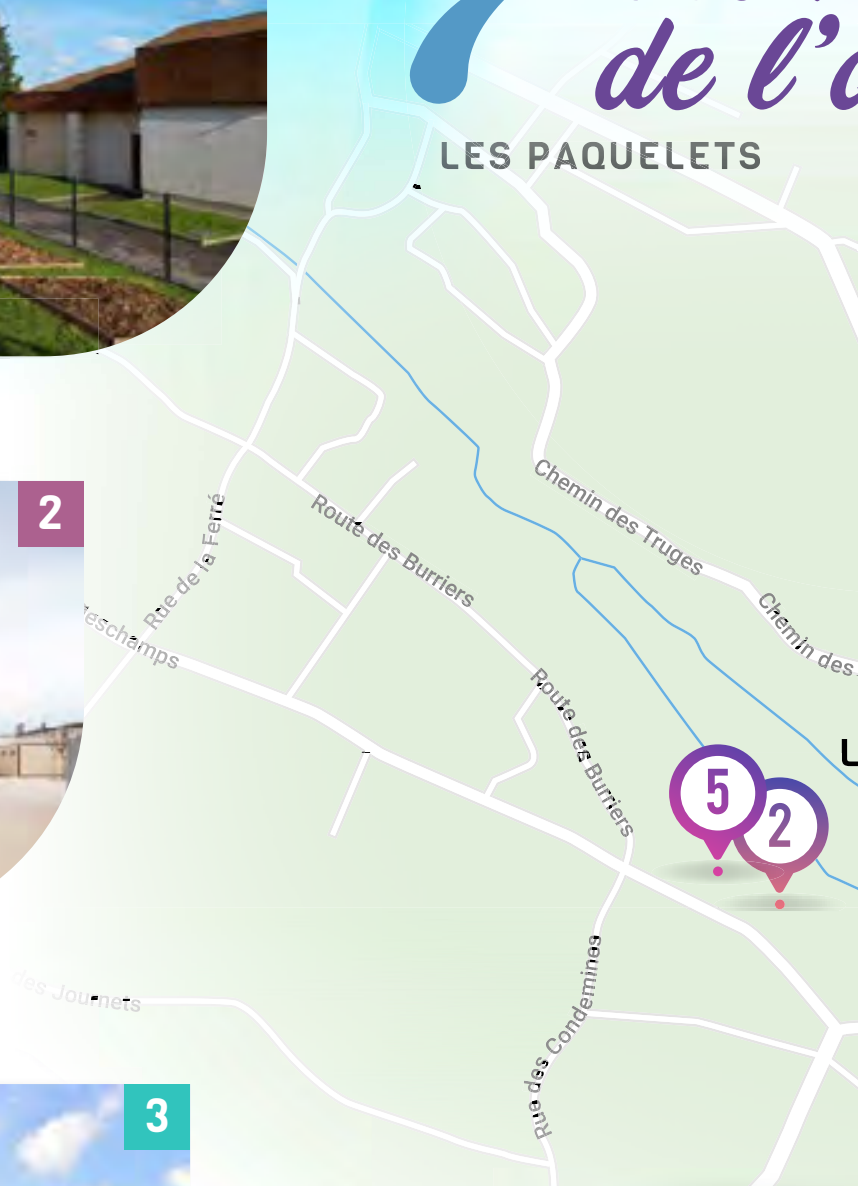
Création d'un jardin partagé



Placette salle des sports



Placette Bulle de Vie



Les
Nouvelles
Chapelloises
2019-2020



LE BEL AVENIR



Marquages école maternelle



Renouvellement réseau d'eau
Impasse des Grandes Vignes

LES BROYERS

PONTANEVAUX

Pressoir

4



Salle des sports

De nouveaux logements !



Demeures Access

La coopérative immobilière Demeures Access porte un projet de 24 logements situés en centre bourg, à côté de la pharmacie. Ce terrain de 3400m², aura 3 facettes :

La construction d'un cabinet paramédical, la construction de 6 logements conventionnés à destination prioritaire des aînés, la construction de 18 logements en accession abordable.

Le permis de construire a été déposé fin novembre et l'ensemble du projet devrait être construit et proposé à la vente pour être livré en septembre 2022.

Lotissement Quintus

Dans le prolongement du lotissement «Les Clos de Belleverne», 10 maisons individuelles vont se construire dans le courant de l'année 2021 dans le lotissement Quintus.

CERFI et OPAC de Saône-et-Loire

Ces deux opérateurs portent un projet d'aménagement et de construction au sud du bourg qui aboutira à terme à la réalisation de 70 logements, dont 50% de logements dits « sociaux ».

Ceci afin de répondre en partie à la demande de l'Etat puisqu'au 1er janvier 2021, 167 logements sont identifiés comme « manquants » pour La Chapelle de Guinchay, du fait de notre rattachement à Mâconnais Beaujolais Agglomération depuis 2017.

La loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) impose 20% de logements sociaux aux communes de plus de 3500 habitants incluses dans une aire urbaine. Les aménagements et construction doivent débuter en 2021 sur ce tènement.



Crédit photo : D2F Architecture



Une entreprise qui investit à La Chapelle de Guinchay !

Plattard en quelques chiffres :

Leur histoire :

- 135 ans
- 200 millions de chiffre d'affaires
- 500 collaborateurs

Négoce :

- 145 millions de chiffre d'affaires
- 300 collaborateurs
- plus de 50 000 livraisons
- plus de 30 points de ventes
- 14 sites industriels

La culture de l'entreprise :

J'ai toujours entendu mes prédécesseurs dire qu'il y avait trois choses fondamentales dans notre groupe familial : en premier lieu les hommes, puis les hommes et enfin les hommes. Après 40 ans passés dans notre entreprise, cette maxime s'impose à moi car l'histoire de notre réussite c'est surtout l'histoire des femmes et des hommes qui composent nos effectifs.

Nous sommes extrêmement diversifiés et à travers des métiers aussi différents que marinier, magasinier, ouvrier de production, etc., nous avons su nous pérenniser en transmettant un savoir-faire indispensable à notre survie dans notre monde moderne. Il y a une âme chez PLATTARD et j'espère qu'un jour vous la ressentirez pour rejoindre les milliers de clients qui nous font confiance depuis 1885 et sans lesquels rien n'aurait été possible.

Pourquoi s'agrandir à La Chapelle ?

Nous avons la volonté de continuer une aventure démarrée sous enseigne SOMIC puis intégrée au groupe PLATTARD en 2002. La Chapelle de Guinchay est une commune dynamique dont la situation géographique nous permet d'intervenir au sud de l'agglomération de Mâcon tout en restant ancré dans le terroir du Beaujolais.

Les évolutions et perspectives du groupe

Rester un acteur de la vie économique et sociale locale, tout en améliorant constamment nos processus de distribution et de fabrication de matériaux pour limiter notre impact environnemental et préserver le cadre de vie des habitants du Beaujolais.

Jacques PLATTARD



Interview





Bulletin et outils numériques !

Nouveau format pour le bulletin !

Les élus ont souhaité orienter le bulletin municipal vers un magazine, plus ludique, plus léger, plus convivial. Voici donc le 1er tirage, n'hésitez pas à nous donner votre avis !

Les autres outils numériques

Avec plus de 900 abonnés, la newsletter « La Chapelle infos » fête ses 2 ans d'existence. Nous restons volontairement sur une fréquence mensuelle afin de ne pas saturer les abonnés d'informations. **Si vous n'êtes pas encore abonnés, écrivez-nous à contact@lachapelledeguinchay.fr**

La page Facebook de l'espace Bulle de Vie vous permet de suivre le fil d'actualités des activités sociales, culturelles et familiales portées par la commune. Si vous n'êtes pas encore abonnés, vous n'avez qu'à flasher ce QR code ou nous retrouver directement sur Facebook et devenir « amis » avec notre page.



Flasher le QR code pour accéder à la page facebook de «Bulle de Vie» !

Avec plus de 600 connexions mensuelles, notre site internet est depuis plusieurs années un outil de référence pour trouver les informations utiles. Afin de mieux s'adapter aux tablettes et smartphones, il devra évoluer vers un site adaptatif. Un travail de définition du cahier des charges est en cours ! **Retrouvez-nous sur www.lachapelledeguinchay.fr**

L'application smartphone

Si les maires sont unanimement reconnus en France comme des élus de « confiance » pour leur écoute et leur proximité, cette confiance se cultive au quotidien ! L'ensemble de la population est aujourd'hui massivement équipé de smartphones.

Il nous a donc semblé indispensable de faire développer une application dédiée. « La Chapelle en poche » nous permettra de mieux communiquer ensemble. Développée « sur mesure » pour La Chapelle de Guinchay, cette application est désormais disponible gratuitement en téléchargement. **Besoin d'une aide pour l'installer ? Nos agents d'accueil de la mairie et de Bulle de Vie sont à vos côtés.**



La circulation se refait une beauté !

De nouveaux feux tricolores

Les feux tricolores de Pontanevaux ont été entièrement remplacés en octobre 2020 par des modèles à led pour un montant de 25 800 € plus de sécurité, moins de consommation et de maintenance, c'est reparti pour 20 ans !

Un radar pédagogique désormais mobile

Pour votre sécurité, la commune a rendu mobile le radar pédagogique jusque-là installé route de Juliéna. Il est désormais changé de rue tous les 2 à 3 mois, le temps que les bonnes habitudes soient prises !

Le parc de vidéo protection remis à neuf

L'équipe municipale a souhaité accélérer le renouvellement du parc de vidéo protection pour garantir la tranquillité de tous : un moyen dissuasif efficace pour lutter contre les incivilités récurrentes. Dès mars, l'ensemble des caméras aura été renouvelé, avec des modèles haute définition et vision nocturne améliorée.

Un radar mutualisé avec Crêches-sur-Saône

Les polices municipales de Crêches et La Chapelle unissent leurs forces depuis plus d'1 an pour réaliser des campagnes mensuelles de contrôle avec le radar. Sur cette première année, une trentaine de rappels à l'ordre ont été effectués.

Dispositif « Participation Citoyenne »

Le dispositif de la « Participation Citoyenne », c'est d'abord une bienveillance active exercée par une vingtaine de personnes volontaires qui assurent une veille rassurante quand leurs voisins sont absents ou qui remarquent les volets d'un proche ne s'ouvrant pas le matin comme à l'accoutumée.

C'est aussi un relais utile pour la Mairie, en lien étroit avec la Police Municipale et la Gendarmerie, en cas de tentatives de vol par ruse, d'escroquerie ou de cambriolages sur le secteur.

Si souhaitez devenir référent « Participation Citoyenne » dans votre quartier ? Adressez-vous à la mairie : contact@lachapelledeguinchay.fr



Bulle de Vie

Animations tout public

Objectif défendu par Bulle de Vie, lutter contre l'isolement qu'il concerne les personnes fragiles ou les nouveaux arrivants dans la commune. C'est pourquoi nous travaillons sur des actions en faveur de la mobilité, qu'elle soit numérique, physique ou culturelle, mais également sur des activités de détente et de cohésion. Ainsi, des animations dédiées aux séniors ont été mises en place, des ateliers numériques ont lieu 2 fois par semaine.

Les dépann'café, 1 fois par mois, complètent ce dispositif pour tous ceux qui auraient des questions « pointues » sur le numérique. De nouvelles sorties culturelles pour tous seront proposées dès le mois de janvier 2021 ainsi que de nouveaux ateliers pâtisserie pour ceux qui souhaiteraient se perfectionner dans ce domaine, suivis d'un concours pour déterminer le meilleur pâtissier.

D'autres animations sont à prévoir comme des soirées d'accueil pour les nouveaux arrivants, des pass'jeunes distribués gratuitement pour les 14-20 ans ainsi que la continuité des cours d'anglais, de couture, de boxe et d'expression vocale.



Animations familles

Le lien parents-enfants est l'un des objectifs majeurs de Bulle de Vie. Toutes nos activités proposées font en sorte de rendre les moments familiaux les plus agréables possible mais également d'accompagner les familles dans leur quotidien.

Ainsi, des animations bimensuelles (les mercredis ou samedis), le café des parents le jeudi matin ou en soirée avec des conférences à thèmes, la mise en place du projet « pédibus », les sorties familiales rythment les plannings proposés chaque mois sur la page Facebook de Bulle de Vie ou sur le site internet de la commune.

« Espace Bulle de Vie »
5 place de l'église -
71570 La Chapelle de Guinchay
03 85 36 70 50 - bulledevie@lachapelledeguinchay.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Jeudi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

Conciliateur de justice

La procédure de conciliation est GRATUITE.

Lorsqu'un litige de voisinage, de consommation, d'habitation ou de construction surgit entre deux personnes, le recours au conciliateur de justice est un moyen simple, rapide et souvent efficace pour trouver un accord amiable sans passer par voie judiciaire.

N'entrent pas dans le champ de la conciliation les litiges entre une personne et l'administration, les litiges qui relèvent de la compétence exclusive du juge aux affaires familiales, les litiges relevant du droit du travail entre un salarié et son employeur.

M. Michel LAGRESLE est conciliateur de justice pour le canton de La Chapelle de Guinchay.

Vous pouvez le contacter au 06 34 75 08 83 ou par mail à michel.lagresle@conciliateurdejustice.fr



Maison France Service

Après un an d'attente, la commune a été labellisée Maison France Service le 1er janvier 2021. Désormais, l'espace Bulle de Vie sera un relais des administrations publiques telles que : la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Pôle Emploi, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Mutuelle Sociale Agricole (MSA), la caisse de retraites (CARSAT), les finances publiques (impôts), la mission locale (pour les moins de 25 ans).

Ce point de contact « local » des administrations sera un vrai plus pour La Chapelle et le sud mâconnais.

Un agent sera recruté et formé auprès des administrations publiques durant le premier trimestre 2021 afin de vous accompagner au mieux sur vos démarches administratives. Des ordinateurs avec accès internet et scanner pourront également être utilisés en libre-service.

Enfin des travaux seront réalisés afin d'assurer une meilleure confidentialité (bureaux fermés).





Permanences Assistantes Sociales

Désormais, trois assistantes sociales du département seront référencées sur le secteur sud mâconnais : Mme Perrousset, Mme Lacroix, Mme Boillin. Elles seront présentes dans les locaux de l'espace Bulle de Vie à tour de rôle en fonction des rendez-vous les mardis matin, et autres demi-journées de la semaine.

Il est impératif de prendre rendez-vous au préalable auprès de la Maison des Solidarités (MDS) de Mâcon au 03 85 21 65 00

PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural)

Mobiliser le territoire et ses acteurs pour le bien-être de tous !

Vieillesse de la population, risque de désertification médicale, prévalence accrue des maladies chroniques... Le territoire Mâconnais Sud Bourgogne, à l'image du territoire national, est confronté à des enjeux majeurs en matière de santé.

Le PETR Mâconnais Sud Bourgogne porte depuis 2016 une mission santé, formalisée par la signature en 2019 d'un Contrat Local de Santé (CLS) avec l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Préfecture.

L'objectif principal en est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé à travers un plan d'actions adapté aux besoins du territoire.

Ainsi, le PETR mène ou contribue dans le cadre de partenariats avec des partenaires locaux qui le souhaitent à des actions variées, en voici quelques exemples :

- Coordination de l'opération Octobre rose pour la promotion du dépistage du cancer du sein.
- Encouragement à l'installation de jeunes professionnels via la mise en place de colocations pour les étudiants en médecine et l'accueil de ceux-ci sur le territoire.
- Coordination d'un Conseil Local en Santé Mentale qui vise à développer un réseau sur les questions de bien-être et de santé mentale. Dans ce cadre sont notamment organisées les Semaines d'Information sur la Santé Mentale chaque année.
- Information auprès des collectivités sur les questions de santé-environnement : formations et informations au sujet du moustique tigre et de l'ambroisie...

L'ensemble de ces actions contribue à développer une approche globale de la santé au sens de la définition donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé dans sa constitution de 1946 : "la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité".

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Qu'est-ce qu'un CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public responsable de l'aide sociale au niveau local. Celui-ci est géré par un conseil d'administration composé de membres élus par le conseil municipal et de membres représentants et œuvrant dans les domaines de la lutte contre les exclusions. Ces personnes sont nommées par le Maire et sont soumises au secret professionnel.

Le rôle du CCAS

Le CCAS mène des actions en direction :

- des personnes âgées
- des personnes en situation de précarité ou difficultés sociales.

Les différents rôles du CCAS sont ainsi les suivants :

- Soutenir dans l'urgence les administrés : le CCAS attribue des aides de secours en cas de besoin, sous forme de versements de bons alimentaires. Il peut intervenir sous forme de prestations non remboursables.
- Participation à l'instruction des demandes d'aide sociale légale.
- Réorienter les personnes vers l'interlocuteur le plus à même de l'aider, du fait du nombre d'acteurs sociaux sur le territoire pour un accompagnement en cas de difficulté sociale, financière, administrative, familiale ou professionnelle.

Actions du CCAS de la commune de La Chapelle de Guinchay

- Colis et repas des aînés
- Aide aux personnes en difficulté financière
- Instruction des dossiers d'aides et d'obligations alimentaires
- Spectacle de Noël offert aux enfants de la commune
- Mise à disposition du logement dédié aux violences intrafamiliales.

Prise de rendez-vous : contact@lachapelledeguinchay.fr

Restaurant Scolaire



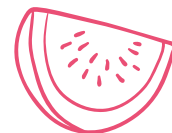
Les repas du restaurant scolaire sont fournis par la société RPC (Restauration Pour Collectivités) de Manziat. 80% des produits fournis sont achetés en circuit court et cuisinés à partir de produits frais et de façon traditionnelle.

Un menu 100% Bio ainsi qu'un menu végétarien sont proposés chaque semaine. Le fournisseur nous propose le « zéro déchet d'emballage » : utilisation d'emballage réutilisables.

Jusqu'à la mise en place du protocole sanitaire, les agents du restaurant scolaire ont reconduit l'action du tri des déchets en fin de repas avec l'implication des enfants. Environ 5 kg de déchets sont emmenés dans les bacs à compost chaque jour. Ce compost est utilisé par nos agents des espaces verts pour agrémenter les massifs communaux ainsi que les bacs à fleurs de l'école maternelle.

Les enfants sont également sensibilisés sur le gaspillage. Pendant la pause, des ateliers sur différents thèmes sont proposés aux enfants des deux écoles et adaptés selon leurs âges : le langage des signes, la découverte de livres, la construction sous toutes ses formes. La violence entre camarades est également abordée.

Nos agents ont dû et su s'adapter au nouveau protocole sanitaire avec la mise en place de 3 services pour respecter le non brassage des enfants, un travail supplémentaire relevé avec brio malgré les contraintes que tout cela a pu engendrer.



Périscolaire

Nous avons reconduit cette année l'objectif de l'apprentissage des jeux (jeux de société, jeux de cours, jeux traditionnels) pour le périscolaire des matins et soirs. « Jouer, c'est s'épanouir et échanger ».

Une fois les devoirs terminés (pour les grands) ou le goûter (pour les petits), place aux parties de dames, de cartes, aux constructions, aux rallyes de petites voitures, etc...



Secteur Ados

Un projet d'autofinancement a été lancé en janvier 2020 : deux jours à Disneyland. Participation au marché de Noël, création d'une tombola, et d'autres actions à venir comme un lavage de voitures, vente de gâteaux... 20 jeunes ont pu s'inscrire au projet.

L'accueil jeunes a pu proposer des activités tels que l'accrobranche, paintball, équitation ou laser game ainsi que des activités gratuites qui se déroulent sur la commune comme la pétanque, le tir à l'arc, le billard ou des jeux de société. Des soirées estivales ont également pu avoir lieu et le séjour en Ardèche a été un franc succès avec 24 jeunes de 12 à 17 ans en parfaite osmose.



Mercredis

Pour le périscolaire du mercredi, « le plan mercredi » est toujours d'actualité. La collaboration entre les différents acteurs (école élémentaire, école maternelle, périscolaire, Bulle de Vie et associations du village) fonctionne parfaitement.

Pour l'année scolaire 2019/2020, le thème était « les couleurs »

- De la couture (sacs à cadeaux personnalisés) a été réalisée avec l'association des familles rurales

- Des exercices théâtraux avec l'association du FLAC ont été commencés pour ensuite élaborer une pièce de théâtre sur les couleurs et la tolérance.
- Jardinage avec les enfants : préparation des semis puis repiquage dans les jardinières de l'école maternelle et entretien de nos « mini jardins ».
- Les projets prévisionnels : Cycle de sécurité routière avec la policière municipale ; Projet de lecture avec la bibliothèque municipale ; continuité du jardinage

L'année scolaire 2020/2021 aura pour thème « le détournement »



Accueil de loisirs

À année particulière, adaptation exceptionnelle pour le centre de loisirs qui a dû s'accommoder pour accueillir les enfants venus se divertir pendant les petites et grandes vacances.

Cet été, l'organisation s'est vue quelque peu modifiée et nous n'avons pas pu proposer les stages habituels. Mais cela n'a nullement empêché les enfants de découvrir d'autres activités et de partager sur différents thèmes comme les rêves, le recyclage, l'environnement ou encore les grands sportifs. Ce ne sont pas moins de 120 enfants qui ont fréquenté le centre.



Embellissement

Secteur des Burriers

Deux permis d'aménager ont été délivrés en 2020 pour la construction au total de 16 maisons individuelles. Des travaux de dévoiement de réseaux d'assainissement sont nécessaires afin de pouvoir aménager les terrains ; ils seront programmés par Mâconnais Beaujolais Agglomération dans les prochains mois.

Une belle entrée pour notre village

Entre février et mai, d'importants travaux d'enfouissement des lignes Haute Tension et de renouvellement de l'éclairage public vont se dérouler entre la pharmacie et l'église, afin d'améliorer sensiblement la qualité et la sécurité de cette entrée de ville.

Le fleurissement

Un soin particulier est apporté à notre fleurissement annuel aux qualités reconnues et aux couleurs qui embellissent le village. En 2020, des vivaces et graminées ont été plantées en complément de ce fleurissement afin de le diversifier, de limiter l'arrosage lors des fortes chaleurs estivales et de maintenir une végétation toute l'année. Le végétal est au cœur des nouveaux aménagements, comme par exemple sur les deux placettes de Bulle de Vie et de la salle des sports. La commune a d'ailleurs reçu les encouragements du jury départemental de fleurissement début 2020.

Un espace de nature, la zone verte des grandes terres

Un plan global d'aménagement de la zone verte des grandes terres avait été voté en conseil municipal en 2019.

Cette année, il a été décidé de créer un parc animalier (chèvres naines) à proximité des jeux pour enfants afin de rendre ce site encore plus attractif pour les familles. Ce parc sera ouvert au public dans les premiers mois de l'année 2021. D'autres aménagements sont à l'étude.



Avant / Après



Énergie et urbanisme

Les économies d'énergies, on baisse les Watts !

La commune est engagée depuis longtemps en matière de sobriété énergétique, et l'action se poursuit au regard des évolutions techniques et réglementaires. L'extinction partielle de l'éclairage public effective depuis juillet 2019 a permis de réaliser plus de 13 000 € d'économies réelles de dépenses d'électricité.

Des régulations de chauffage des bâtiments sont calculées au plus juste, afin de trouver l'équilibre entre le confort d'usage et les économies à réaliser. Lors des périodes de confinements, toutes les chaufferies des bâtiments fermés au public ont été immédiatement coupées, avec plus de 8 000 € d'économie à la clé. La chaufferie de la maison de pays a été dotée en octobre d'un automate de gestion permettant d'en améliorer sa performance et de l'adapter aux utilisations irrégulières de ce bâtiment.

Le mobilier urbain

Un soin tout particulier est **toujours apporté au mobilier urbain** : peinture du mobilier en gris anthracite, harmonisation progressive des couleurs des éclairages publics, les panneaux d'informations aux entrées de ville repeints en 2020, avec un règlement d'affichage plus strict pour limiter la pollution visuelle et améliorer la communication des associations, un remplacement prochain de nos poubelles publiques par un modèle métallique.



Les mobilités à La Chapelle !

La ligne 25 s'arrête à La Chapelle !

Atendus depuis de nombreuses années, les cars de la Région Auvergne Rhône-Alpes s'arrêtent à La Chapelle depuis le 5 juillet ! Financés à 100% par la mairie, ces deux arrêts de cars sur la RD906 permettent une desserte 5 à 6 fois par jour, direction Mâcon ou Villefranche S/S, ainsi qu'un arrêt mieux sécurisé pour les scolaires.

Le réseau Tréma

La commune a de nouveau sollicité Mâconnais Beaujolais Agglomération pour que la fréquence de passage des bus urbains soit significativement augmentée (actuellement 2 passages par semaine). Un audit est en cours sur l'ensemble de l'agglomération pour redéfinir les circuits et fréquences en fonction des besoins et évolutions de chaque commune. Les conclusions sont attendues pour le 1er semestre 2021.



Gestion des déchets

LES DÉCHETTERIES :

Les déchetteries les plus proches :

- Déchetterie de Vinzelles : ouverture le lundi, mercredi, et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- Déchetterie de Romanèche-Thorins : ouverture le lundi et le samedi de 8h à 12h, et le vendredi de 14h à 17h30.
- Vous avez néanmoins accès à toutes les déchetteries du territoire.
- Pour s'inscrire en déchetterie, rendez-vous sur mb-agglo.com
- Téléchargez, complétez et renvoyez la plaquette d'inscription
- Inscrivez-vous directement en ligne

Des plaquettes d'inscription sont également disponibles en déchetterie. Demandez-les au gardien. Pour tout renseignement : Direction des déchets : 03 85 38 44 39 ou environnement@mb-agglo.com

Quelques repères pratiques

La collecte et le traitement des déchets sont assurés par les services de Mâconnais Beaujolais Agglomération.

LES ORDURES MÉNAGÈRES :

La collecte est effectuée deux fois par semaine, le mardi et le vendredi. Les déchets doivent être déposés en sacs bien fermés dans des bacs normés (XP H96-114), en vente à la direction des déchets de MBA et dans les commerces de bricolage.

LE TRI :

Le verre (pot, bouteille et bocaux uniquement), les emballages et les papiers cartons ne doivent pas être jetés dans les ordures ménagères. Ils sont valorisables. Liste des 7 points d'apports :

- Rue du Bessey
- Route du Vieux Moulin
- Lieu-dit « la Combe Daroux »
- Impasse aux Grandes Vignes
- Lieu-dit « Le Clos Meziat »
- Lieu-dit « Les Nuguets »
- Lotissement Le Prat

TRANSPORTS
collectif TREMA

SOUTIEN À
L'ENSEIGNEMENT

AIR D'ACCUEIL
des gens du voyage

ÉCONOMIE

aménagement des zones
d'activités industrielles et
commerciales

GESTION DE L'EAU

entretien des réseaux d'eau
potable, eaux usées et pluviales

Service petite enfance

LE SERVICE PETITE ENFANCE

Le service petite enfance de Mâconnais-Beaujolais Agglomération est l'interlocuteur des familles résidant sur son territoire en ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Le choix des parents s'exerce selon leurs souhaits, leur lieu de vie, leurs horaires et/ou selon les besoins spécifiques de leur(s) enfant(s).

LE RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S (RAM)

Un lieu d'information neutre et un service gratuit mis à disposition des familles et des assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s.

En lien avec le Conseil Départemental, il remet aux parents la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s. Il facilite aussi la mise en relation et les rapports entre parents employeurs et les assistant(e)s maternel(le)s.

LE LIEU D'ACCUEIL PARENTS ENFANTS (LAEP)

« Bulle d'oxygène » est un lieu de rencontre et de parole pour les tout-petits et leurs parents. Il est ouvert à tous les enfants de moins de 6 ans et aux adultes qui les accompagnent (parents, grands-parents...) ainsi qu'aux futurs parents. L'accueil est libre, sans inscription et gratuit. La confidentialité et l'anonymat sont respectés. Le LAEP n'est pas une structure d'accueil petite enfance.

Grand cycle de l'eau



Depuis le 1er janvier 2020, Mâconnais Beaujolais Agglomération gère toutes les compétences en lien avec l'eau, depuis la production d'eau potable, et sa distribution, jusqu'à la collecte des eaux de pluie, des eaux usées, leur stockage et traitement, en intégrant également la prévention des risques d'inondation et la préservation des milieux aquatiques. MBA peut ainsi intervenir directement ou par délégation à tous les niveaux du cycle de l'eau et mieux maîtriser sa qualité et l'impact de sa gestion sur l'environnement.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Eau potable
MBA assure la gestion en direct

- du champ captant et l'usine de production du Nord de Mâcon (10 000m³/jour d'eau potable en moyenne)
- du réseau de distribution de la Ville de Mâcon et des communes avoisinantes : Charnay, Hurigny, Sancé, Sennecé-lès-Mâcon, Saint-Laurent-sur Saône, Chevagny-lès-Chevrières, ainsi que celle de Sologny.

MBA assure la gestion indirectement du réseau de distribution du reste du territoire grâce à l'adhésion aux syndicats Nord Mâcon, Haut Mâconnais, Petite Grosne et Mâconnais Beaujolais.

En cas de problème avec le réseau d'eau potable, contactez SUEZ au 09 77 40 84 08.

ASSAINISSEMENT

MBA assure la gestion directe de 31 systèmes d'assainissement :

- 5 boues activées (Mâcon 147 500 EH, Crèches 19 200 EH, Saint Symphorien d'Anelles 18 000 EH, Prissé 4 500 EH et Varennes 1 200 EH)

- 8 filtres plantés de roseaux (de 150 à 850 EH)
- 3 lagunages aérés
- 14 lagunages naturels dont 1 en cours de remplacement par une station d'épuration par boues activées (La Roche Vineuse)
- 1 système de filtration (Sancé)

EH : Equivalent-Habitant (Unité de mesure permettant d'évaluer la quantité de pollution émise par personne et par jour)

En cas de problème avec le réseau d'assainissement collectif ou non-collectif, contactez SUEZ au 09 77 40 84 08.

QU'EST CE QUE LA GEMAPI ?

MBA exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1er janvier 2018.

Gérer les cours d'eau à l'échelle intercommunale, permet une vision plus globale du maillage des cours d'eau en intégrant à l'aménagement du territoire, la prévention du risque inondation et la préservation des milieux aquatiques.

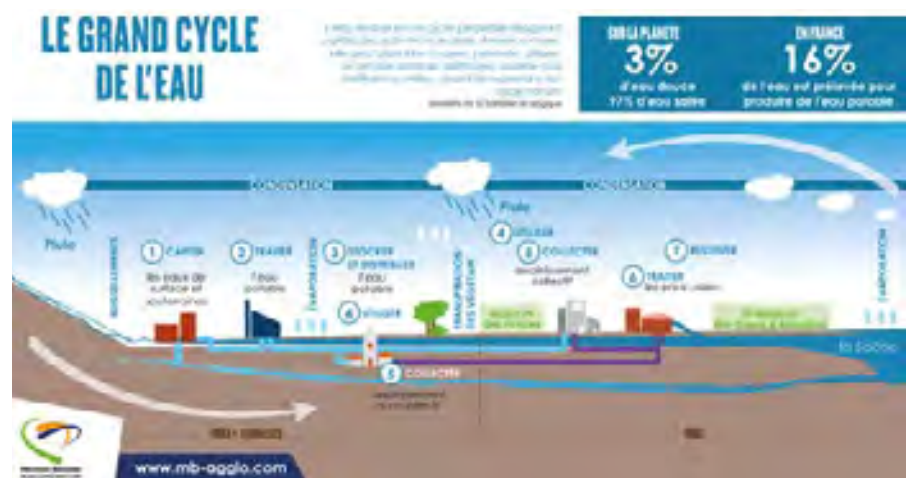
Chaque propriétaire riverain contribue, à son échelle à la préservation des milieux aquatiques. En effet, en habitant à proximité d'une rivière ou d'un ruisseau, il est rendu responsable de l'entretien régulier des berges dont il est propriétaire. Il doit effectuer l'élagage et le débroussaillage sélectifs des rives, retirer les divers déchets et débris, flottants ou non, pouvant gêner l'écoulement naturel de l'eau.

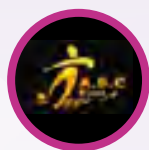
En contrepartie, il peut prélever de l'eau pour ses besoins domestiques et privés (abreuvement des animaux, arrosage du jardin, ...) à condition de préserver un débit minimum pour l'équilibre du cours d'eau.

Attention : certaines interventions dans ou aux abords du cours d'eau sont soumises à déclaration ou autorisation auprès de la Police de l'Eau.

Le service GEMAPI de MBA se tient à votre disposition pour toute demande. En cas de problèmes relevant de la responsabilité de MBA contactez :

Dominique Bouillot par mail à d.bouillot@mb-agglo.com ou par téléphone au 07 85 55 73 49.





ASC FOOT

L'ASC FOOTBALL a vu son calendrier 2020 sportif et extra-sportif bien chamboulé. Malgré une saison 2019/2020 au goût d'inachevé suite à l'arrêt prématuré des compétitions, le club se félicite de la montée de l'équipe fanion qui retrouve la R1, plus haut niveau régional et de l'accession en D3 des seniors C.

À noter également la reconduction du partenariat avec l'entraîneur Bruno N'GOTTY pour la saison 2020/2021. Le club, qui privilégie la formation des éducateurs depuis plusieurs années, a pu poursuivre son action en accompagnant notamment 2 d'entre eux dans leurs BMF (Brevet Moniteur de Football). À ce jour, l'ASC propose des entraînements encadrés par des éducateurs diplômés dans toutes les catégories.

L'entente avec le club voisin de Crêches n'a pas été reconduite mais une nouvelle collaboration a vu le jour avec le club de THOISSEY, pour la catégorie U15.

Les stages jeunes d'été et de la Toussaint, qui remportent un beau succès depuis quelques années, ont pu être maintenus dans le respect des gestes barrières.

Côté manifestations, toutes ont dû être annulées (lotos, tournoi) ce qui représente un important manque à gagner. Malgré le contexte difficile, le club a appliqué une baisse de 10€ sur les licences allant même jusqu'à 30€ pour les catégories U6/U9. A noter que le nombre de licenciés reste stable par rapport à la saison dernière. Bien qu'il soit trop tôt pour présager des mois à venir, voici quelques dates à retenir pour le premier semestre 2021.

Restons optimistes !

- SAMEDI 10 AVRIL : Loto
- DIMANCHE 23 MAI : Tournoi jeunes de Pentecôte



ASC BASKET

L'association ASC BASKET, grâce à ses bénévoles qui ne compte pas leur temps, œuvre tout au long de l'année pour répondre aux besoins de leurs licenciés (qualité des entraînements, embauche d'entraîneurs qualifiés, achat de matériel, mise à disposition d'un salarié pour la section sportive, maintien de la CTC avec Prissé et Charnay).

Elle organise différentes manifestations telles que lotos, ventes, tournois de basket mais participent aussi à des actions. En 2020, elle organise une action solidaire afin de venir en aide aux personnes dans le besoin.

Une récolte de dons au profit des Restos du Cœur (denrées alimentaires, produits d'hygiène) a été faite pour que cette association caritative puisse maintenir ses stocks.

Elle a participé à la semaine « santé-bien-être » organisé par le centre social.

Des ateliers sur le basket santé ont été proposés à tous les habitants dans leur nouveau gymnase. Ces ateliers santé consiste à proposer une forme de pratique du basket adaptée aux capacités et aux compétences de chacun.



Club RUnning

La 6^{ème} saison sportive du CRU a commencé début septembre et a remporté un franc succès puisque 125 adhérents étaient déjà comptabilisés à la fin du premier mois. La section marche progresse avec de nombreuses nouvelles adhésions cette année, ce qui a permis la création d'un 3^{ème} groupe d'allure.

Côté manifestations, le CRU a de nouveau battu un record de vente avec 950 parts de quenelles distribuées début octobre et une sortie nettoyage des routes a rassemblé une quarantaine de membres.

Enfin, nos espoirs se tournent désormais vers le dimanche 26 septembre 2021 et le 4^{ème} Tour Des Crus, qui n'a pas pu avoir lieu en 2020.

Réservez votre date pour venir participer ou nous aider en tant que bénévoles car toute l'équipe d'organisation est motivée plus que jamais pour organiser un bel événement mettant en lumière notre région viticole et continuer à soutenir une association d'enfants malades ou en faveur d'un enfant malade.

En 2019, le CRU a eu la chance de remettre un chèque de 10 900€ à la petite Pauline.



Tennis Club

Le club de tennis de La Chapelle a débuté la saison avec son tournoi qui a eu autant de succès que les années précédentes.

16 clubs des 3 départements, 71 69 et 01 ont permis que cette nouvelle édition soit une fête sportive et conviviale.

Le club a accueilli Raphaël Charmont un nouveau professeur diplômé d'état pour inculquer un nouveau souffle à l'école de tennis. Il a une grande expérience, et une pédagogie bien appréciée de tous. La première semaine des vacances de la Toussaint, il a réuni

des jeunes adhérents du club pour qu'ils échangent leurs acquisitions dans le contexte d'un match. Nous lui souhaitons la bienvenue et comptons sur son professionnalisme pour faire progresser les membres de l'école de tennis jeunes et adultes.

Le club de tennis est à la recherche de bénévoles pour étoffer son bureau et notamment assurer le poste de secrétaire.

Contact : tc.lachapelledeguinchay@gmail.com





Gymnastique Volontaire

Votre association de la Gymnastique Volontaire de La Chapelle de Guinchay a plus que jamais à cœur de vous faire bouger dans la bonne humeur, au travers de diverses activités physiques, pour tous les âges ! Nous vous proposons à l'heure actuelle de la gym douce, du stretching, du cross training, du pilate, du yoga doux et dynamique, du fitball et des fitkids (cours enfants).

Dès ce printemps, nous mettrons également en pratique de nouveaux concepts de séances en extérieur... Que nous vous ferons tester gratuitement ! Nous sommes donc à la recherche de volontaires, désireux d'explorer de nouvelles activités en plein air au sein de notre si belle commune !

Merci aux personnes intéressées de nous contacter par mail, afin que nous puissions vous transmettre toutes les informations nécessaires ! Toute l'équipe de la Gymnastique Volontaire a hâte d'écrire une nouvelle page sportive avec vous et vous attend avec impatience !

Paradis de la Danse



Le Paradis de la Danse vous accueille et vous propose une multitude d'activités :

EN FITNESS : Super Training, Pilates Débutants, Pilates Confirmés, Zumba, (cours pour ados et adultes), Yoga Enfants (primaire)

EN DANSE : Eveil (maternelle), Initiation (CP), Jazz contemporain (de 7 ans à l'adulte), Classique (primaire), Danse Rythmique (adultes), Ladies Latino (adultes), HIP-HOP (primaire, ados), Break Dance battles (tous niveaux).

Nos avantages : 7 professeurs

qualifiés, un tarif unique 144 € la saison, paiement en 2 fois avec l'avantage famille - 50% pour la seconde adhésion toutes disciplines confondues.

Vous voulez passer un moment convivial et chaleureux ?

Notre rencontre interclubs du mois de février a été une réussite et nous ne savions pas alors que ce serait notre unique rendez-vous

de l'année. Nous sommes tous attristés de n'avoir pas pu partager notre joie lors du gala de juin, mais ce n'est que partie remise.

**A très bientôt car...
" la Danse c'est la vie, c'est le Paradis".**





Country Dancers

Nous sommes une association de danses country en ligne, qui vient de fêter ses 2 ans.

Nous comptons 3 niveaux :

- Débutants (premiers pas)
- Novices (une année ou plus)
- Intermédiaires (au moins 3 ans)

Nous nous rejoignons les lundis, à la salle des colonnes pour les novices (19h/20h) et intermédiaires (20h15/21h15). Pour les débutants, ça se passe le mercredi au même endroit (20h15/21h15).

Nous avons deux animatrices, pour les différents niveaux. Nous organisons un bal, chaque année au mois de septembre.

En septembre 2021, à la salle du Pressoir, nous allons accueillir la chorégraphe Agnès Gauthier de Bordeaux.

Parallèlement, nous organisons aussi un bal solidaire, le 1er dimanche du mois de novembre, dont tous les bénéfices, sont intégralement reversés à des associations pour les enfants malades.

Country'ment,

Association folklorique portugaise

Par nos chants et nos danses nous représentons la région DO MINHO et voulons vous faire découvrir notre pays de cœur le Portugal.

À partir du mois de septembre nous nous retrouvons tous les vendredis soirs dès 21h à l'ancienne salle périscolaire pour nos entrainements.

Nos représentations se déroulent lors de manifestations dans toute la France. En fin d'année (juin / juillet), nous organisons notre manifestation annuelle où différents groupes qui nous ont accueillis durant l'année seront présents.

C'est dans une ambiance conviviale que l'on vous accueillera, buvette et spécialités portugaises vous seront proposées. Nous vous donnons donc rendez-vous lors de notre prochain repas dansant qui se déroulera à la salle du pressoir ainsi que pour notre manifestation annuelle le 19 juin 2021.

Si vous avez envie d'apprendre la danse, le chant portugais ou bien de jouer d'un instrument (accordéon, tambourin, castagnettes, mandoline) ce sera avec grand plaisir que l'on vous initiera.



Pour tout renseignement ou réservation veuillez contacter : Mr PAUPE Auguste au 06 23 65 25 22
ou Mme PAUPE ALVES Emmanuelle au 06 74 91 67 63.



Société de chasse

Cette année a été marquée par le changement de présidence : comme elle l'avait annoncé, Isabelle Lapierre a laissé la place après 3 années. C'est Michel Trichard dit « Nénesse » qui prend la suite.

La saison de chasse a été bien écourtée mais la hausse constante des populations de lièvres a permis la réalisation de beaux tableaux. Par ailleurs, la prise de sangliers sur le territoire communal, auparavant exceptionnelle, devient régulière.

Le confinement a mis en exergue l'intérêt d'avoir un territoire de chasse proche de son domicile. Les chasseurs chapellois encore inconnus de la société sont invités à nous rejoindre, en toute convivialité.



M. TRICHARD et L. LAPIERRE
Nouveau président et ancienne présidente

Le prochain concours de pétanque aura lieu, si l'évolution de la crise sanitaire le permet, le 21 août 2021. Vous pouvez suivre nos infos sur le site : www.chasseeetpechechelloises.fr

Société de pêche

L'année fut très particulière avec la période de pêche à la truite la plus courte de l'histoire de cette société centenaire ! Les effectifs sont remarquablement stables d'une année sur l'autre, et ce, malgré le confinement.

Le traditionnel nettoyage des bords de Saône et de la Mauvaise, effectué en collaboration avec nos amis chasseurs et d'autres amoureux de la nature, a malheureusement été fructueux.

On peut prévoir le même résultat lors du prochain nettoyage qui aura lieu le samedi 6 mars 2021, avec en plus, les masques usagés à récolter...

Notre dévoué président Armand Canard a décidé de prendre du recul : il cède son poste à Stéphane Guy, accompagné à la vice-présidence de Christophe Marlin.

Pour la saison prochaine, les cartes seront en vente aux « Saveurs du Terroir » (ex Maison de pays) ou sur : cartedepeche.fr. Pour plus d'infos sur la société : www.chasseeetpechechelloises.fr



S. GUY et C. MARLIN
Nouveau président et vice-président

Flac

Le FLAC a organisé comme tous les ans, son exposition d'Arts Plastiques. Celle-ci s'est tenue dans la salle du pressoir du 1er au 7 octobre 2020. Cette 33^e édition a attiré un nombre important d'artistes avec des œuvres originales et très variées.

Parmi les visiteurs, plusieurs classes de l'école primaire sont venues et ont échangé avec les artistes présents. Un grand merci à Brice Descombes qui a contribué à la bonne tenue et au déroulement de cette exposition.

Cela a été pour le Flac la seule manifestation de l'année 2020.



École de musique



Qui aurait pu imaginer le silence régner dans les locaux d'une école de musique ? Qui aurait pu imaginer la complainte muette des instruments perdus ?

Certainement pas nous...

Si le 1^{er} confinement fut désarçonnant, les séances de travail mises en place en mars ont permis aux professeurs d'être efficaces et réactifs dès le 2 novembre pour s'inviter dans les chaumières de leurs élèves.

Mais que s'y passe-t-il donc ?

Chaque professeur de musique fait preuve d'imagination pour maintenir le lien, mais aussi pour enseigner via les écrans et tout ce que la technologie peut apporter comme valeur ajoutée.

Ce n'est pas facile, mais le maître mot est de « se réinventer, s'adapter » pour accompagner les 91 artistes en herbe accueillis depuis septembre.

Que cette année 2021, soit plus douce et nous permette, enfin, de nous retrouver aux sons et notes de nos prochains concerts de batucada, des groupes musicaux, de la chorale, des auditions d'élèves ou lors de notre festival Micros Brasseurs de Sons le samedi 3 juillet 2021.

Prenez soin de vous, Musicalement
L'école de musique Herbelot

Association Tilleul et Compagnie, avec Fest-Tilia

Fest-Tilia est un groupe de musiciens amateurs et passionnés : Daniel (violon), Frank (percussions), Isabelle (harpe celtique), Marie-Eve (flûtes et chant), Nicole (viole de gambe) et Yann (guitare et chant).

Meriacor se compose de : Claude (accordéon), Nicole (viole de gambe), Marie-Eve (chant) et Michel (chant et mise en scène)

L'année 2020 a été très particulière puisque nous avons dû annuler toutes nos prestations ! Seul, l'ensemble Meriacor a pu organiser un « petit concert entre amis » sur invitation début octobre...

Nous espérons que 2021 verra enfin nos projets se réaliser : participations à St Point et à Festichânes en juin et juillet !

Pour nous rejoindre, contacter Nicole Meyriat : nicolemeyriat@yahoo.com



L'ADMR

La plus ancienne des associations

Qui est proche de vous, grâce à une équipe de bénévoles qui ne compte pas son temps pour répondre aux besoins de toutes les personnes de tous âges de la naissance à la fin de vie. L'ADMR met à votre disposition une formidable équipe d'aides à domicile, épaulée par Angélique, notre assistante technique.

PRINCIPALES MISSIONS

- Aide et accompagnement des séniors dans les actes de la vie quotidienne, leur permettant ainsi de continuer à vivre chez eux :
- Aide à la toilette
- Aide aux tâches ménagères, entretien du linge, préparation des repas
- Courses
- Transport accompagné
- Garde d'enfant à domicile (selon certaines conditions)
- Portage repas
- Téléassistance



LES DEMANDES D'AIDE A DOMICILE PEUVENT BENEFCIER D'UNE PRISE EN CHARGE DE LA PART DE LA CARSAT, DE L'APA, etc...AVANTAGES FISCAUX Vous pouvez bénéficier d'une déduction ou d'un crédit d'impôt selon la législation en vigueur.

NOS COORDONNEES

Nous pouvons vous accueillir dans nos locaux situés près de la poste de La Chapelle de Guinchay (7 le bourg) le : Lundi - Mercredi - Jeudi de 9h à 12h.

En dehors des heures d'ouverture de nos locaux une permanence téléphonique est assurée par 2 bénévoles du : lundi au vendredi 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 -Tel 03 85 23 19 25

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Joëlle SAGE
Vice- Présidente : Marie-Claude MORGON
Trésorière : Béatrice NEYRAND
Secrétaire bénévole et gestion du personnel : Dominique REISSIER
Responsable dossiers et Téléassistance : Marie-Claude MORGON et Yvonne GASPARIINI



Bibliothèque



Bibliothèque Pour Tous est une association qui offre un service de proximité dans un esprit de convivialité entre bénévoles et lecteurs.

Ceux-ci, grâce à une participation financière, peuvent accéder régulièrement aux nouveautés, des achats de livres étant effectués plusieurs fois par an : Musso, Dicker, Bussi, Lévy, Valognes, Lemaître : les incontournables, et d'autres que les bibliothécaires auront plaisir à vous faire découvrir, tel Akira Mizubayashi, dont le roman « Âme brisée » a été récompensé du prix CBPT 2020, décerné par les bibliothécaires du réseau.

La liste des achats est consultable sur le site : www.bibliothequepourtous71.fr (Bibliothèques de proximité). En secteur jeunesse, accueil des classes et prêts gratuits pour les enfants, même le week-end. Le portage à domicile peut être effectué auprès des personnes âgées ; se renseigner pendant les heures d'ouverture :

MARDI de 16H à 18H30 | SAMEDI de 9H30 à 12H
bibli.lachapelledeguinchay@gmail.com
 Tél : 03 85 33 89 06

Paroisse

C'est avec joie et émotion que je m'adresse à vous pour la première fois à travers cet outil médiatique qui me donne accès à l'ensemble des paroissiens, pratiquants ou non, connus ou inconnus, qui font partie de cette grande paroisse dont j'ai maintenant la charge.

Je rends grâce au Seigneur pour cette mission qu'il m'a confiée et dont je mesure l'importance. Je prends la suite d'un curé qui a profondément marqué les esprits et, profitant de l'élan nouveau donné à cette paroisse, je continuerai à nourrir toujours plus cette proximité avec vous, entretenir des relations privilégiées avec vos élus pour mieux connaître vos besoins, être à

l'écoute des souffrances exprimées. Elles sont nombreuses ces souffrances en cette année fortement déstabilisée par un virus prédateur qui a envahi le quotidien, changé les habitudes, bouleversé les certitudes établies, ébranlé les convictions. Face à la maladie et à la mort, devant l'impuissance humaine, les vraies questions se posent. Et il y a des réponses, nous pouvons en parler. Avec le père Osvaldo, nous sommes là pour vous aider et vous écouter en toute circonstance. La maison paroissiale vous est ouverte, vous serez toujours les bienvenus.

Bonne et Sainte année 2021 !

P. Pierre Dhaussy

Tél. 03.85.36.72.03
 Mail : paroisse.ndv@orange.fr



Familles rurales

Notre association a été en sommeil en 2020, mais nous reprendrons nos activités dès que possible dans la salle des associations : couture, tricot, crochet, broderie les 2e et 4e Jeudi de 14h à 16h30. Jeux de société tous les jeudis à partir de 20h dans la même salle



Pour plus de renseignements : Tel 03 85 36 72 10

Don du sang

Aucun produit ne peut remplacer le sang pour les soins de beaucoup de maladies. Seul l'Etablissement Français du Sang (EFS) est habilité à effectuer les prélèvements aidé en cela par les amicales locales qui organisent les collectes. Au cours de l'année neuf collectes de sang sont organisées, par l'**Amicale pour le don de sang bénévole du Mâconnais-sud à Chânes, Crêches, La Chapelle, Romanèche, Saint Symphorien, Varennes.**

Cette répartition devrait permettre à toutes personnes âgées de 18 à 70 ans, pesant plus de 50 kilos et en bonne santé de consacrer **une heure par an pour sauver 3 vies.** Hélas pour les malades, au niveau national seulement 4% des personnes aptes au don y participent, au niveau de l'Amicale le nombre de donneurs diminue chaque année : 840 en 2017, 704 en 2018, 547 en 2019. A La Chapelle de Guinchay la dernière collecte qui a eu lieu le 16 septembre n'a rassemblé que 43 donneurs. En 2021, la première collecte se fera à Crêches le 8 février et à La Chapelle le 7 avril.

Venez nombreux, les malades ont besoin de vous.

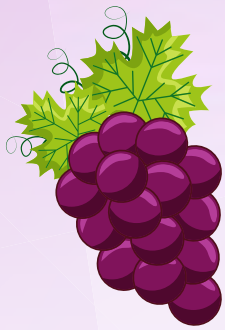


Âme Guinchus

Le club dégustation « L'Âme Guinchus » compte actuellement 17 membres. Il a connu, comme l'ensemble des associations, une année un peu particulière à cause de la crise sanitaire et de ses deux confinements successifs.

Cependant, le club est fier d'avoir pu organiser pour la première fois, le jour de la Saint Valentin un « Gustaquizz » qui a connu un énorme succès.

Cet évènement a consisté en un repas préparé par un traiteur où chaque plat était accompagné d'un vin différent. Les convives présents étaient invités à répondre à un questionnaire portant sur le plat, le vin et une citation culinaire. Souhaitons que nous puissions renouveler l'expérience en 2021.



Le Cru Chénas

Malgré les contraintes liées à la Covid, certaines actions du Cru Chénas initiées en début 2020, ont pu continuer à se mettre en place. C'est le cas du projet de « Montée en gamme », vaste chantier qui prendra du temps et de l'énergie, mais qui est nécessaire à la pérennité de notre appellation.

Concrètement, nous travaillons dans un premier temps à recenser et déguster les Lieux dits de notre appellation, recherchons les classements, médailles et autres récompenses obtenues dans le passé afin de constituer un dossier.

C'est un travail sur le long terme mais qui nous en sommes certains, sera bénéfique pour les générations de vigneronnes et vignerons qui vivront et travailleront les vignes sur notre commune dans le futur.

D'autres sujets sont aussi d'actualité : le « bien vivre ensemble » sur notre commune, respect mutuel des agriculteurs / viticulteurs et des Chapellois vis-à-vis du travail agricole, nuisances sonores et utilisation de pesticides.

Vu les circonstances, toutes les manifestations vineuses, salons, dégustations et autres portes ouvertes ont été fortement perturbées, voire annulées.

Outre le côté festif propre à notre métier et qui fait cruellement défaut aux vigneronnes épicuriennes que nous sommes, les restrictions en tous genres, fermeture des cafés et restaurants, des stations etc ont fortement impacté nos ventes en 2020.

Gageons qu'avec cette nouvelle année 2021, le vaccin, le respect des normes sanitaires, nous pourrions envisager une reprise de nos activités dans les meilleures conditions.....

Dernière minute : Nous venons de l'apprendre récemment dans le sérieux journal *Vitisphère* ; « la consommation de thé vert, de chocolat et de vin rouge est bénéfique pour lutter contre le Corona » De là à dire qu'il faut boire du Chénas pour combattre le Corona, il n'y a qu'un pas que je franchis allègrement.

À votre santé et Bonne année 2021.



Conscrits de La Chapelle de Guinchay 2020



PHOTO C-THIEUX - LA BOITE A IMAGES - 012090 PONT DE VEYLE

Recette vin chaud !

Durée : 30 minutes

Ingrédients :

- 1L de bon vin rouge (j'ai pris le chénas de mon voisin vigneron)
- 1kg de sucre gélifiant

Préparation du nouet :

- 1 cuillère à café de poivre cinq baies
- 1 bâton de cannelle concassé
- 1.5 cm de gingembre frais coupé en fines lamelles
- 4 clous de girofle
- 1 étoile de badiane concassée
- 10 gousses de cardamome concassées
- 1 zeste d'orange (environ 10 cm)
- 1 zeste de citron (environ 5 cm)

Préparation :

1. Verser le vin dans le chaudron et ajouter le sucre
2. Mélanger et placer le nouet dans le chaudron
3. Chauffer à doux jusqu'à frémissements et laisser cuire la potion pendant 15 min
4. Retirer le nouet et le presser pour en extraire tous les sucs
5. Mettre en pots



Le petit +

Nouet : façon de faire infuser des herbes, ou d'autres plantes aux vertus médicinales ou culinaires, en les plaçant à l'intérieur d'un linge qui est ensuite noué pour éviter qu'elles s'échappent.

L'auteure, Angèle Garin

Éprise des livres qui ont nourri très tôt son imaginaire et tissé la trame de ses rêveries, Angèle Garin a fait de la nature de ses dons son terrain favori de vagabondage. Irrésistiblement, elle se passionne pour la flore et le jardinage et se lance, à la retraite, dans une nouvelle aventure.

Forte du soutien aimant de son mari Maurice, elle conçoit et donne corps à un jardin extraordinaire.

Toujours à la recherche d'innovations et de nouvelles saveurs, elle abandonne alors les

pigments et essences de la marchande de couleurs pour les substances aromatiques et piquantes de la confiture.

C'est dans sa maison nichée au milieu des vignes du Beaujolais qu'elle crée et confectionne ses préparations sucrées et subtilement épicées

Au fil des saisons, elle cueille dans son jardin de sens et de senteurs les fruits, légumes, fleurs et herbes aromatiques qui garnissent son chaudron de cuivre pour le plus grand bonheur des hôtes du gîte d'Angélice.

Lessive Bio

Ingrédients :

- 1L d'eau chaude
- 40 g de savon d'Alep
- 20g de cristaux de soude
- 20g de bicarbonate de soude



Préparation :

1. chauffer l'eau
2. râper le savon
3. verser l'eau chaude
4. mélanger au fouet
5. ajouter les cristaux et le bicarbonate
6. laisser refroidir avant de la mettre en bouteille



Coloriage Zenitude



Témoignage : La mercerie



Une rencontre pleine d'anecdotes et de souvenirs avec Madame Demont Fabienne, mercière à La Chapelle de Guinchay, nous a permis d'en savoir un peu plus sur ce commerce situé au cœur du bourg. La maman de l'actuelle propriétaire n'avait que vingt ans lorsqu'elle a acheté ce magasin qui était alors, en 1937, une entreprise, pendant 10 ans sous l'enseigne « économique ». La famille originaire de Crêches sur Saône a habité Belleville avant d'emménager au-dessus du magasin.

Maman était présente au magasin pendant que papa assurait les livraisons. En 1947, elle a décidé d'ouvrir une mercerie dans les mêmes locaux : on y vendait essentiellement du tissu, des boutons, du fil mais aussi des vêtements, des bonbons et un rayon droguerie. Les commerciaux passaient fréquemment, l'animation ne manquait pas. Les commerces étaient nombreux et variés au bourg : on pouvait trouver 3 épiciers, un cordonnier, un quincaillier, 3 bars-restaurants et un spécialiste en électroménager à la place du bureau de tabac actuel !

Maman et ma sœur aînée Michelle travaillaient ensemble à la mercerie, mais arriva le jour où maman, vers 1975, laissa Michelle seule aux commandes du commerce. Puis vers 2012, Michelle souhaita cesser son activité professionnelle. Je repris naturellement la succession de la mercerie.

La clientèle est actuellement composée des fidèles de toujours mais également de nouvelles venues, attirées comme beaucoup par une vitrine porteuse.

Nos principaux fournisseurs sont français pour ce qui est des chaussons et des vêtements, et espagnols pour les pullovers et pantalons. Nos clientes trouveront tous nos articles en modèles uniques.

Et chez les hommes, un large choix de pullovers, polos, sous-vêtements, casquettes, bretelles, ceintures, pantoufles est disponible. Nous proposons également un rayon laine et couture. Nous sommes ouverts du lundi au dimanche matin. Nous acceptons les règlements en chèque ou espèce.



J'éprouve toujours autant de plaisir à travailler et n'envisage pas pour le moment la reprise du magasin par une nouvelle commerçante. La clientèle la plus âgée est de plus en plus moderne dans ses choix et pratiques.

La situation a forcément été plus compliquée en 2020 suite au contexte sanitaire mais nous comptons sur 2021 pour connaître des jours meilleurs.

Madame Demont Fabienne

Marché dominical

Tous les dimanches, de 7h30 à 12h, se tient le marché sur la place de l'église. Venez découvrir et acheter des produits du terroir. Sans oublier de rendre visite aux commerçants du village, qui vous réserveront un accueil des plus chaleureux.



Les illuminations 2020, quelques innovations !

Plusieurs motifs d'illuminations un peu « vieillissants » ont été remplacés par de nouvelles décorations pour le plaisir des yeux. En 2021, de nouvelles idées seront mises en lumière !





ÉTAT CIVIL

B A B Y



Naissances

25/12/2019 NESME Pierre
08/01/2020 MOUGAMMADOU Yuna
13/01/2020 GRIVOT BONNEFOY Maddy
09/02/2020 MORATA LOPEZ Quentin
16/02/2020 LAUGERE DELAYE Nathéo, Michaël
17/02/2020 FERREIRA Lina
18/02/2020 ULMANN Madison, Sabrina
24/03/2020 FELIX AISSAOUI Maddie
26/03/2020 PRACHAZAL Lou
30/03/2020 FOREST Roxane
18/04/2020 JOSEPH Ninon, Eve-Marie
07/05/2020 OUAZZANI ZIDANE Zaina
09/05/2020 AUBLANC Charlize
15/05/2020 POLIDOR ANTONIAZZI Augustine, Olympe
17/05/2020 CHAGNY Landry, Lazare, Abel
21/05/2020 LEPESQUEUX Néa
28/05/2020 MARTOS Judie, Alba
01/06/2020 GRONFIER Elio
02/06/2020 ATTOUMANI DA SILVA Liam, Manuel
03/06/2020 CHAMPION Anna, Julia
08/06/2020 GUILLOT PERRIER Emma
13/06/2020 CHAMPON FERNANDES DE ALMEIDA Agathe, Karine, Christiane
19/07/2020 BONNEUIL Marc, Joseph, Vincent
20/07/2020 CHARIWE Ryan, Antonio, Jean-Louis
14/08/2020 GRIVES Ayden, Logan
17/09/2020 PACCAUD Lucy
30/09/2020 GREZAUD Angéline
30/09/2020 MAGNIN Orianie
07/10/2020 FREMION Elisabeth, Audrey, Séverine
07/10/2020 TERRIER Liana
11/10/2020 MALVAL Léana
20/10/2020 LOPES PINTO Mia



Mariages

13/06/2020 CORTINOVIS Alain, Jean & SURDON Carine
08/08/2020 ALEX Joffrey, Joseph, Roger & PONTUS Marlène, Audrey
22/08/2020 DORTET-HALET Nicolas, Thomas, Guillaume & MADDI Saniya
05/09/2020 NETO Simon & ROSSIN Joëlle, Georgette

Décès

24/12/2019 VIEILLESE Paule
25/12/2019 SARRAZIN Maéleine
06/01/2020 MATHIAS Jean
04/02/2020 COCHON Renée, Albertine née AUBLANC
04/02/2020 CHARBON-CHARBONNET Yvette, Claudine, Rose née BARBAUD
07/02/2020 THILLET Madeleine née DESMARIS
11/02/2020 FRANCK Gabrielle, Rose née PERRAUD
22/02/2020 DUCROZET Denise née CHAUME
28/02/2020 DUCROUX Angèle, Marie née DUPONT
04/03/2020 HUGUENIN Pierre, Emile
08/03/2020 MORTIER Nicole, Renée, Reine née MANTOUX
16/03/2020 DALIGAND Ginette née MANGIN
17/03/2020 PEROUSSET André
26/03/2020 DESROCHES Robert
02/04/2020 BRIANCON Patrick
06/04/2020 BERGERON Yvette, Marie née GOBET
04/04/2020 COUTURIER Paul, Louis
06/04/2020 FERRAND Yvonne, Anna née DUBY
12/04/2020 BOBILLON Gilberte, Stella née MARTIN
21/04/2020 CHASSAGNE Emma née POTHIER
22/04/2020 JAMBON Raymond, Christian
24/04/2020 GRILLET Odette, Marie née DALLA-LANA
28/04/2020 FERRAND René, Jean
06/05/2020 CHASTEL Monique, Anne-Rose, Marie, Gillette
18/05/2020 METRAT Juliette née GUERIN
20/05/2020 FAUCON Yvonne, Marie, Madeleine, Françoise
22/05/2020 DUBOST Yvonne née DURAND
25/05/2020 DUSART Jacqueline née PETIT
27/05/2020 JOMAIN Renée née BARRAT
18/06/2020 MONTEIRO Joaquim, Fernand
23/06/2020 VESSOT Robert
01/07/2020 LANDRY Albert, Marie
10/07/2020 CHARMOND Juliette née WEPPE
18/07/2020 FERRET Jean, Raymond, Claude
10/08/2020 BUGUET Robert Lucien
13/08/2020 CHABERTY Roger
07/09/2020 LABEYE-CAMPET Alice, Marie, Jeanne née BOURDON
18/09/2020 PERRUCHET Paulette née BUGUET
22/09/2020 BERTHIER Angèle, Denise née DURANT
12/10/2020 LAZZARIN Fernand, Antoine
15/10/2020 BORGOGNON Anne, Marie, Rose
16/10/2020 CINQUIN Juliette, Marie, Antoinette née GREHAL
28/10/2020 BRAILLON Adrienne née MARCHAND
30/10/2020 CHALEARD Claude, René
02/11/2020 CLEMENT Odette, Marie née SERVIGNE
05/11/2020 LIMA Maura née DE SOUSA
05/11/2020 MONNET René, Joseph
07/11/2020 LAMATIERE Marcel, André
17/11/2020 EYRAUD Jean, Jacques
18/11/2020 LOUIS Jacqueline, Lucie, Léonie née LEFEUVE



Bonjour

BONJOUR

LES NUMÉROS utiles

Bonjour

MAIRIE

03 85 36 70 47

Site : www.lachapelledeguinchay.fr
contact@lachapelledeguinchay.fr

URGENCES

| | |
|----------------------------------------|----------------------|
| GENDARMERIE | 17 ou 03 85 23 94 54 |
| POMPIERS | 18 ou Portable 112 |
| SMUR - SAMU SOCIAL | 15 |
| SECOURS SOURDS ET MALENTENDANTS | 114 |

ENFANCE

| | |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| COLLÈGE CONDORCET | 03 85 36 73 87 |
| ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE | 03 85 36 70 32 |
| ÉCOLE MATERNELLE | 03 85 36 77 26 |
| RAM – LAEP | 03 85 33 87 41 - 07 85 81 12 58 |
| LES P'TITS LOUPS | 03 85 35 77 02 |
| MAM'AISSON DES MINI POUSES | 03 58 19 27 77 |

VIE COURANTE

| | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| LA POSTE | 3631 |
| CENTRE DES IMPÔTS MÂCON 24, boulevard Henri Dunant | 03 85 22 53 10 |
| BIBLIOTHÈQUE Ouverture de la bibliothèque samedi matin et dimanche matin de 9h30 à 12h bibli.lachapelledeguinchay@gmail.com Liste des achats consultable sur le site : www.bibliothequepour tous71.fr (Bibliothèques de proximité) | 03 85 33 89 06 |
| PÔLE EMPLOI (pole-emploi.fr) | 3949 |
| LA PAROISSE | 03 85 36 72 03 |

JUSTICE

OFFICIER PUBLIC MINISTÉRIEL

Maître DELAYAT-DUTHY

03 85 36 72 57

FRANCE VICTIMES 71

03 85 21 90 84

ALLÔ ENFANCE EN DANGER

119

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE MÂCON

M. Michel GENET
défenseur des droits

07 83 27 62 58

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Michel LAGRESLE
michel.lagresle@conciliateurdejustice.fr

06 34 75 08 83

VIOLENCES CONJUGALES

3919

CENTRE D'INFORMATION DES FEMMES EN SAÔNE-ET-LOIRE (CIDFF) MÂCON

03 85 32 42 01

DÉPENDANCES

ALCOOL INFO SERVICE

0980 980 930

TABAC INFO SERVICE

3989

DROGUES INFO SERVICE

0800 231 313

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INTERVENTION EN TOXICOMANIE

0810 140 307

INFO & ÉCOUTE

SIDA INFO SERVICE

0800 840 800

FIL SANTÉ JEUNES

0800 235 236

SUICIDE ÉCOUTE

01 45 39 40 00

FRANCE ALZHEIMER

01 42 97 52 41

NON AU HARCÈLEMENT

3020



Les services municipaux sont à votre écoute !

Claire WUYLSTEKER et Laura DUPUIS au secrétariat de Mairie (affaires générales, location salles, état civil, élections...)

03 85 36 70 47
ou contact@lachelledeguinchay.fr

Rémi LORAIN pour toute question d'urbanisme

03 85 36 70 27
ou urbanisme@lachelledeguinchay.fr

Jean-Claude VIDINHA pour toute question liée à la voirie

03 85 36 70 27
ou technicien@lachelledeguinchay.fr

Françoise MARI pour tout problème de sécurité et salubrité publique

06 88 38 95 78
ou policemunicipale@lachelledeguinchay.fr

Marie SIMPLEX, Fanny BELATRECHE et Mélissa PERRUSSET

à Bulle de Vie
03 85 36 70 50
ou bulledevie@lachelledeguinchay.fr

Stéphanie GUERITAINE au périscolaire

03 85 36 70 29
ou periscolaire@lachelledeguinchay.fr

Karine FRANCOZ au périscolaire des mercredis

mercredis@lachelledeguinchay.fr

Claudie Sangouard à l'accueil de loisirs

03 85 36 70 29
ou centerdeloisirs@lachelledeguinchay.fr

Claudie SANGOUARD et John PLASSARD

au secteur ados
06 51 55 94 71
ou ados@lachelledeguinchay.fr

SERVICES MÉDICAUX

MÉDECINS

PINATEL Guilhem 03 85 36 72 21
SZYMYSLIK Jérôme 03 85 23 10 34
PELLOUX James 03 85 36 70 13

CABINET DENTAIRE

GRANGE Isabelle - FOUVET Lucie 03 85 36 70 90

OSTÉOPATHES

GOLLNISCH Nicolas 03 85 23 12 89
PELLOUX Johanna 06 81 53 59 64

CABINETS DE KINÉSITHÉRAPEUTES

GAUTHIER MATRAY Christine 03 85 36 70 18
VANDEN BULCKE Damien
BATAILLARD Raphaël
SIGNORET Pierre 03 85 33 87 01

CABINETS INFIRMIERS

CAILLAUD Brigitte - CLANET Valérie 03 85 59 32 98

JORCIN Séverine - PRICAK Françoise 03 85 23 16 75 ou
DUBOIS Nadia Hélène - MARTINS COELHO 06 13 12 62 92
Marlène - BERNARD Isabelle - AURAY Charlotte

ORTHOPHONISTE

GAUGER Pauline 03 85 38 07 64

OPHTALMOLOGUE

PELLOUX-FENECH Monique 03 85 36 70 13

LES OPTICIENS LEMAITRE

09 63 50 79 04

PHARMACIE HUOT OLIVIER

03 85 36 72 05

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

03 85 21 65 00
Permanence d'une assistante sociale
tous les mardis de 9h à 11h à Bulle de Vie
268, rue des Épinoches - 71000 MÂCON

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

03 85 39 14 00
Association Vie et Liberté

SSIAD

03 85 37 46 31
(Service de Soins Infirmiers À Domicile)

EPHAD LA COMPASSION

03 85 32 22 00

Design Graphique

Agence Pop&Sly
83 rue André Derain - 71000 Mâcon
03 85 36 02 44 - www.popandsly.com

Crédits Photographiques

Mairie de La Chapelle de Guinchay - Freepik
Shutterstock - Falcotet Photographe - C.Thieux
La boîte à Images (photo des conscrits)



Une application mobile pour être au plus proche de vous

« La Chapelle en poche » est une application smartphone qui permettra d'informer et d'impliquer les citoyens. Facilement téléchargeable sur votre téléphone, l'application est un lien direct entre vous, les élus et les services de votre commune. Vous pourrez ainsi faire parvenir des informations à la Mairie, des dysfonctionnements mais aussi proposer des idées d'amélioration de cadre de vie.

Informez. Connaissez. Signalez. Partagez.

Grâce à cette application vous pourrez retrouver en temps réel toutes les informations utiles et pratiques de votre commune.

Dés maintenant mobilisez-vous !



Disponible sur App Store et Google Play

